

ÉCOLE LOUISE MICHEL
ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS
AU CONSEIL D'ÉCOLE
(19 titulaires et 19 suppléants)

CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

- JOUR DU SCRUTIN : Vendredi 8 octobre 2021

Les élections se feront uniquement par correspondance.
Les votes doivent parvenir à l'école avant 12h30.

- CONSTITUTION DE LA LISTE ÉLECTORALE :
Vendredi 17 septembre 2021

**- Date limite de dépôt des LISTES DE CANDIDATURES et
des DÉCLARATIONS DE CANDIDATURES :**
Lundi 27 septembre 2021 à 17h00

**- Chaque liste adressera ses bulletins de vote et ses
éventuelles professions de foi au directeur de l'école, avant
le mardi 5 octobre 2021, 9h00.**

- REMISE DU MATÉRIEL DE VOTE AUX PARENTS
Vendredi 1er octobre 2021

- CONTESTATIONS

Les contestations sur la validité des opérations électorales sont portées dans un délai de cinq jours, après la proclamation des résultats, devant l'inspecteur d'académie par lettre recommandée avec accusé de réception (ou reçu délivré au porteur du document).

Soit le jeudi 14 octobre au plus tard.